

L'information sur la mise en œuvre des engagements pris par la Suisse dans le cadre de la Conférence d'examen en 2010

1. Avant la fin de 2011, lancer la procédure interne en vue de la ratification de l'Accord sur les privilèges et immunités de la Cour pénale internationale (APIC), signé par la Suisse le 10 septembre 2002.

La Suisse a ratifié l'Accord sur les privilèges et immunités de la Cour pénale internationale le 25 septembre 2012 (Recueil systématique no. 0.192.110.931.2, <http://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/20121381/index.html>). Il est entré en vigueur pour la Suisse le 25 octobre 2012.

2. Assurer l'entrée en vigueur des modifications législatives nécessaires à la mise en œuvre globale du Statut de Rome dans l'ordre juridique national.

Les modifications du Code pénal suisse (Recueil systématique no. 311.0, <http://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/19370083/index.html>) et du Code pénal militaire (Recueil systématique no. 321.0, <http://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/19270018/index.html>) sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2011.

3. Soutenir, au niveau technique et financier et en fonction des moyens à disposition, les États et organisations non gouvernementales en faveur de la ratification universelle et de la mise en œuvre efficace du Statut.

Depuis la Conférence de révision, la Suisse a soutenu des États et organisations non gouvernementales, notamment la Coalition pour la Cour pénale internationale (Coalition for the International Criminal Court, CICC) et l'Action Mondiale des Parlementaires (Parliamentarians for Global Action, PGA), dans le but de promouvoir la ratification universelle et la mise en œuvre efficace du Statut.

4. Contribuer volontairement au Fonds d'affectation spéciale au profit des victimes en fonction des moyens à disposition.

Depuis 2004, la Suisse a régulièrement contribué au Fonds d'affectation spéciale au profit des victimes (au total environ EUR 420'000).

* A ce stade, la Suisse ne soumet pas de nouveaux engagements